

COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGEE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR



Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2024

Vu le code de l'environnement, notamment les articles R123-34 et suivants,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-110 du 07 mars 2022 portant renouvellement de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département des Ardennes,

Vu le procès-verbal de la séance de la commission du 08 novembre 2023, au cours de laquelle ont été notamment entendus les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude,

Après en avoir délibéré, la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

ARRÊTE

<u>Article 1er</u>: Sont inscrits sur la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département des Ardennes au titre de l'année 2024 :

- M. Bernard CARBONNEAUX, inspecteur de l'éducation nationale retraité, conseiller municipal de Maubert-Fontaine, vice président en charge de l'assainissement à la communauté de communes Ardennes-Thiérache,
- M. Alain CORNIQUET, éducateur spécialisé retraité,
- M. Bruno DEDION, ingénieur principal territorial, chef du pôle conduite d'opérations et infrastructure à la communauté de communes du Pays Rethélois, maire de la commune de Prix-les-Mézières, membre du conseil communautaire Ardenne Métropole,
- M. Jean-Luc FANARA, comptable retraité,
- M. Jean-Paul GRASMÜCK, géomètre retraité, membre de la commission départementale de conciliation compétente en matière d'urbanisme, maire adjoint de Bazeilles chargé de l'urbanisme et de l'environnement,
- M. Gilles GRULET, directeur général adjoint des services de collectivité territoriale retraité,
- M. Jean-Louis MARCEAU, cadre de collectivité territoriale retraité,
- Mme Brigitte MARECHAL, directrice de secteur à La Poste (retraitée en février 2024),

- M. Michel NEVEUX, huissier de justice retraité,
- M. Christian NOËL, gendarme retraité,
- Mme Raymonde PAQUIS, assistante de direction dans un cabinet de géomètreexpert retraitée,
- M. Frédéric PIERROT, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, président de la commission départementale d'aménagement foncier et forestier des Ardennes,
- M. Bruno PRATI, directeur développement commercial retraité, conseiller en entreprise,
- M. Claude QUENELISSE, directeur de centre d'affaires départemental bancaire entreprises et collectivités retraité,
- M. Gérard ROGER, responsable de services techniques dans l'industrie retraité,
- M. Francis SZCRUPAK, chef de projet foncier retraité,
- M. Benoît WATIER, responsable technique agricole.
- M. Michel ZGAJNAR, contrôleur territorial retraité.

<u>Article 2</u>: Le président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne et le secrétaire général de la préfecture des Ardennes sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée aux commissaires enquêteurs, aux sous-préfets de Rethel, Sedan et Vouziers et insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes.

Charleville-Mézières, le 1 DEC. 2023

Le président de la commission, Vice-président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Antoine DESCHAMPS